



La mobilité des salariés

Synthèse enquête mobilité et atelier mobilité

Juillet 2019

Zone d'activité de Branges : les Marosses et Bois de Chize

Un projet multi-partenarial soutenu par les acteurs du territoire.



Enjeux – constats

La mobilité en milieu rural :

- les besoins en déplacements sont importants ;
- les offres de transports en communs insuffisants ;
- la voiture individuelle domine.

La Bresse Bourguignonne : un territoire engagé dans la transition énergétique (TEPOS et TEPCV) pour trouver des solutions face :

- à la raréfaction des ressources fossiles (pétrole...) ;
- aux effets du réchauffement climatique.



Philosophie du projet

- Association d'acteurs innovante. Partenariat entre des acteurs de l'écologie, du social et de l'économie.
- Agir pour sensibiliser et accompagner les habitants du pays de la Bresse Bourguignonne à la pratique de nouvelles mobilités simples à mettre en place.
- Une invitation à fédérer l'ensemble des acteurs du territoire (institutionnels, entreprises, associations, salariés, habitants) autour de la question de la mobilité à l'heure de la transition écologique.

Résultats de l'enquête

L'enquête mobilité a été diffusée de mars à juin 2019. Elle continuera à être alimentée jusqu'au mois de juin 2020.
Diffusion de l'enquête :

- Au sein des entreprises de la zone d'activité de Branges par l'affichage sur les murs, au écran des salles de repos, l'intégration de l'information dans les bulletins de salaire, la présence des questionnaires papier avec des boîtes de récolte dans trois entreprises (AL-KO SAS et Transport Prudent, ALCG), la présence de l'enquê-teuse à la sortie d'usine à LDC Bourgogne ;
- dans les réseaux des acteurs du Pays Bresse Bourguignonne : centres sociaux, communautés de communes, Maison Départementale des Solidarités, Tremplin, Mission Mobilité...

Un échantillon représentatif avec des profils de ménages diversifiés

98 réponses

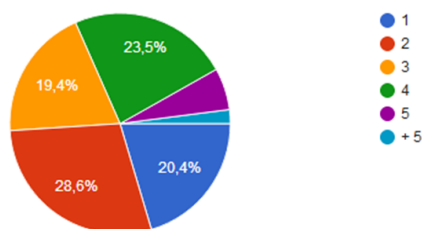
Parmi les personnes qui ont répondu :

40% sont des habitants de Louhans et alentours

52% travaillent à Branges

Combien de personne compose votre foyer ?

98 réponses



En Bresse Bourguignonne, la voiture est reine

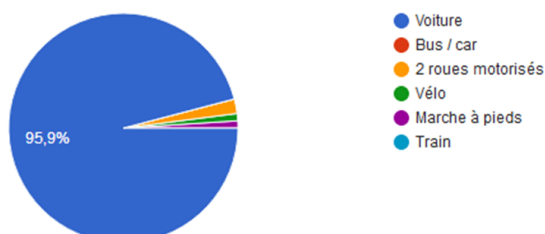
Les distances quotidiennes sont en moyenne de 38 km. Les distances vont de 2 à 150 km. La voiture est donc le mode de déplacement principal.

Les modes de transports ponctuels sont la voiture (36%), la marche à pied (26%) et le vélo (18%).

Du fait d'une forte dépendance à la voiture, pour les ménages composés de deux personnes minimum et possédant qu'un véhicule, tout problème sur ce même véhicule est source de difficultés et devient un frein pour se déplacer. Pour 80% des enquêtés, la mobilité n'est pas un frein pour accéder au travail. Pour 13% des enquêtés, c'en est un. 13% est un chiffre assez faible mais qui reste important au regard de la vulnérabilité dans laquelle se trouve ces personnes. En outre, les enquêtés sont surtout des salariés, ils ne sont pas représentatifs des personnes qui rencontrent un problème d'accès à l'emploi à cause de la mobilité.

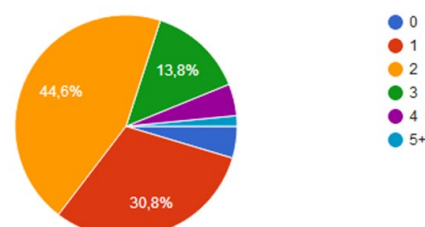
Quel est votre mode de déplacement principal

98 réponses



De combien de véhicules motorisés dispose votre foyer ?

65 réponses



Résultats de l'enquête

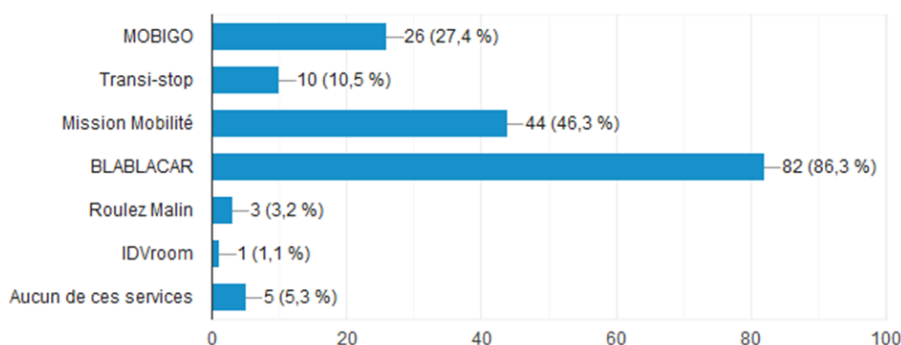
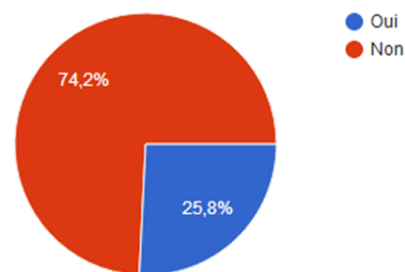
Le covoiturage, une pratique peu développée en Bresse Bourguignonne

72% des enquêtés n'ont jamais eu recours au covoiturage. Dans les 25% qui ont recours au covoiturage, 12% l'utilisent tous les jours.

Les services de mobilités alternatives sont peu connus exceptés Blablacar et Mission mobilité. Mais Mobigo, la plateforme de mobilité de la région Bourgogne Franche comté, est peu connue alors qu'elle centralise l'ensemble des offres de transports en commun et de covoiturage sur le territoire.

Avez-vous déjà eu recours au covoiturage ?

97 réponses

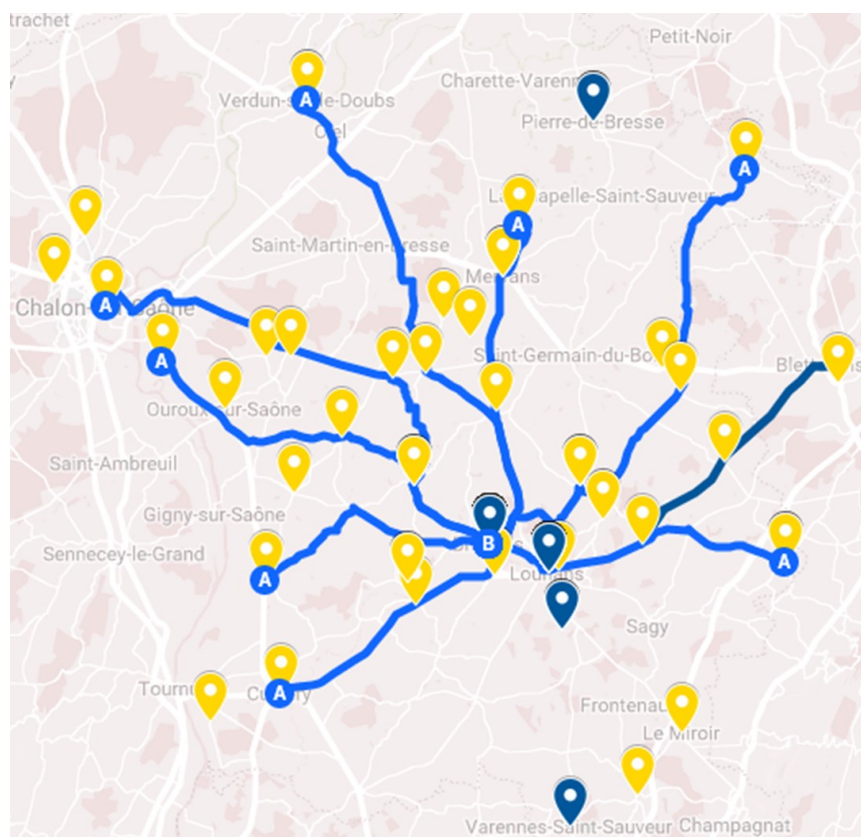


Des opportunités pour développer le covoiturage

Selon la **carte de répartition** des salariés qui ont répondu à l'enquête, les opportunités de trajets en commun existent.

Jaune : lieux de résidence

Bleu : lieux de travail et itinéraire entre lieu de résidence et lieu de travail



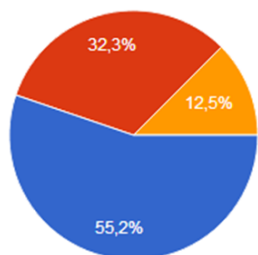
Résultats de l'enquête

Une ouverture pour développer la pratique du covoiturage

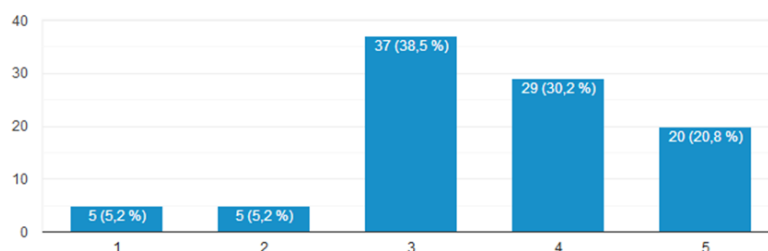
55.2% des enquêtés sont d'accord pour pratiquer le covoiturage, soit un peu plus de la moitié des enquêtés. 67,7% sont potentiellement prêts pour faire du covoiturage. Ils n'ont néanmoins pas forcément besoin d'une aide. Les principaux **avantages** que les enquêtés dégagent du covoiturage sont, bien en avant, **l'économie** puis l'écologie. Les **inconvenients sont d'abord les horaires** puis l'organisation et la liberté. Enfin, la perception du covoiturage est bonne voire très bonne. Ces représentations laissent une porte ouverte au développement de cette pratique.

Seriez-vous prêt à faire du covoiturage ?

● Oui
● Non
● Peut-être



Avis général sur le covoiturage
1 (mauvais) à 5 (très bon).



Les PISTES POUR FAVORISER LES MOBILITES ALTERNATIVES A LA VOITURE INDIVIDUELLE

Échelle de la région, du Pays, des communautés de communes

- Identifier et signaler des lieux de covoiturage.
- Renforcer les transports collectifs et les rendre accessibles.
- Mettre en place une plateforme locale de covoiturage (site internet) - (proposition de 12 personnes).
- Changer les mentalités.

Echelle de la zone d'activité

- Plateforme covoiturage inter-entreprises, entre professionnels.
- Instaurer des bus/navettes inter-entreprises depuis Louhans par exemple (6 personnes).

Echelle des entreprises

- Adapter les horaires entre les salariés pour favoriser le covoiturage (6 personnes).
- Instaurer le ticket mobilité pour contribuer à la lutte contre la précarité énergétique liée aux transports.
- Réaliser des petits aménagements qui rendent visibles les utilisateurs du covoiturage : peindre une place destinée aux covoitureurs située à côté de l'entrée par exemple.



mobigo

emmène-moi là où je veux !

Bourgogne-Franche-Comté



SE DÉPLACER

TARIFS/BOUTIQUES

INFOS RÉSEAU

COVOITURAGE

Le covoiturage en **Bourgogne-Franche-Comté**,
C'est simple comme **bonjour !**

JE RECHERCHE

ÉVÈNEMENTS

ESPACES PARTENAIRES

INFORMATIONS

WIDGET MOBILITÉ

Déjà 6372 inscrits

Alternatives simples

Le covoiturage via MOBIGO

- **Faire connaître Mobigo et la plateforme covoiturage**

Mobigo est une plateforme de mobilité gratuite et accessible à tous de la région Bourgogne Franche-Comté. Elle centralise l'ensemble des offres de transports en commun. Mobigo propose une plateforme covoiturage qui offre un cadre de mise en lien entre toute personne qui propose ou recherche un covoiturage :

<https://covoiturage.viamobigo.fr/>

- **Créer une communauté de covoitureurs de la zone d'activité sur Mobigo**

Sur la plateforme covoiturage de Mobigo, il est possible de créer des communautés de covoitureurs gratuitement. Les personnes s'inscrivent dans la communauté et les trajets proposés concernent donc le même groupe et au moins le point d'arrivée, le lieu de travail, est similaire ou proche. Le système est encore en cours d'expérimentation. La région investit pour améliorer le système d'année en année. Au cours de l'automne 2019, une application sur les smartphones pour le covoiturage sera testée pour envisager par la suite son développement à l'échelle régionale.



Pour le moment, il est possible de créer cette communauté. Il faut qu'un référent prenne contact avec la région (un référent « mobilité » d'une entreprise et/ou la Mission Mobilité). Via une communication relayée par les entreprises, les personnes qui le souhaitent s'inscrivent, en accord avec la charte d'utilisation, et deviennent des adhérents de la communauté.

Le covoiturage en **Bourgogne-Franche-Comté**,
C'est simple comme **bonjour !**

JE RECHERCHE ÉVÉNEMENTS ESPACES PARTENAIRES INFORMATIONS WIDGET MOBILITÉ Déjà 6372 Inscrits

Communautés

Communautés disponibles

 Agence locale de l'Energie de la Nièvre (24 adhérent(s))	VOIR LES COVOITURAGES REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ
 Association Legion VIII Augusta (2 adhérent(s))	VOIR LES COVOITURAGES REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ

Informer et développer l'AUTO-STOP ORGANISÉ

Ce principe ressemble à du covoiturage, à la différence qu'il n'y a pas obligatoirement de contact au préalable. Le passager se place à un endroit défini par une signalisation et partage son trajet avec un conducteur qui va au même endroit ou dans la même direction.

Pour réaliser cette pratique il est nécessaire d'adhérer à une communauté d'usagers en signant une charte de bonne conduite avec droits et obligations de chaque partie et de l'organisateur. Cette adhésion est gratuite. Le mode de reconnaissance de type badge (autocollant sur le véhicule ou support rigide) pour le chauffeur et le transistopeur. Les utilisateurs ont également une carte d'identification avec un numéro d'inscription permettant d'attester de leur appartenance à la communauté afin de réduire les risques et les craintes liés à l'autostop classique.

L'inscription se fait par la remise d'un bulletin que vous pouvez trouver dans les communes du trajet-test ou auprès de la Mission Mobilité.





LES PERSPECTIVES DES ACTEURS PRESENTS

Les représentant(e)s d'entreprises de la zone d'activité présent(e)s sont :

Bruno La Fay – directeur SIVOM de Louhans
Murat Tortop – AL-KO SAS responsable administratif et financier
Blandine Dutartre – SAS Dominique Prudent – responsable RH
Marie-Christine Gallet – Maison René Gaillet – secrétaire administrative
Marine Alpuccetti – LDC Bourgogne – responsable RH
Marie-Paule Monnier—CIVB

Rôle d'acteur relais

Ils sont tous d'accord pour jouer **le rôle d'acteur relais** en transmettant auprès de leurs salariés, par les modes de **communication adaptés, les informations sur les alternatives existantes à la voiture individuelle** : création d'une plateforme de covoiturage sur la zone d'activité, existence des kits de l'utilisateur de l'auto-stop organisé.

Aménagement d'une zone de rencontre covoiturage et auto-stop organisé

Les participants de l'atelier Mobilité ont décidé que cela serait pertinent d'aménager une zone de covoiturage et d'auto-stop organisé qui soit visible. Elle pourrait être située à mi-chemin entre les deux zones d'activités Les Marosses et le Bois de Chize.

LES PROCHAINES ETAPES

Création d'une communauté de covoitureurs professionnels sur Mobigo pour expérimenter —> référent « mobilité d'une entreprise et Mission Mobilité.

Au cours du projet et suite aux résultats sur les autres zones d'activités, des aménagements de zones covoiturage et transi-stop sont à envisager avec l'installation des panneaux de signalisation notamment.



CONTACTS

Mission Mobilité - Thierry Lopes

4 Promenade des Cordeliers

71500 LOUHANS

03 85 75 10 54

Bresse Initiative - Emmanuel Garcia Piqueras

1 place saint Jean

71500 LOUHANS

T : 03 85 76 03 58

CPIE Bresse du Jura - Valérie Bourgoïn

18 rue des deux ponts

39230 SELLIERES

03 84 85 12 75